



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DE NOTRE-DAME À LAUSANNE

**MERCREDI 5 JUIN 2024 À 19H15 – SALLE OLCAH
PROCÈS-VERBAL**

-
- Présents** : 22 paroissiens territoriaux dont 4 membres du Conseil de paroisse et 29 fidèles hors territoire dont 3 membres du Conseil de paroisse ; 1 invité intervenant.
- Excusés** : M. l'Abbé Wolfgang Birrer ; M. Ludovic Gothuey ; Mme Alice Favre ; Mme Corinne Favre ; Mme Elena Roubaty ; Mme Angelina di Biase ; M. Kim Hok.
- Scrutateur** : Sr Silke Reyman
- Procès-verbal** : Flora Campesato, secrétaire administrative

Au nom du Conseil de paroisse (CP) de l'Association paroissiale catholique Notre-Dame, la présidente Silvia Kimmeier (SK) souhaite à tous la bienvenue à l'Assemblée générale (AG) 2024.

Elle salue en particulier la présence des Abbés, de Sr Andrea et Sr Silke qui représentent la communauté de St Maurice, du représentant de la mission allemande, M. Amstutz, de M. Didier Golay, directeur de notre Régie immobilière, de Rico Naharisoa, notre nouvel agent pastoral, ainsi que celle de notre architecte mandataire, M. Christophe Amsler, qui nous parlera de l'avancement des chantiers.

SK excuse l'absence de l'Abbé Wolfgang Birrer, malade, de M. Ludovic Gothuey et Mme Alice Favre, représentants de notre nouvelle Fiduciaire Fidinter ainsi que l'autre Mme Favre de la Fiduciaire Favre Perreaud qui a désormais pris sa retraite qui nous présentait les comptes et le budget. Mme Elena Roubaty, coordinatrice de la catéchèse a déjà un engagement ce soir à St-Amédée et nous prie également d'excuser son absence, tout comme Angelina di Biase et Kim Hok, tous deux malades.

SK donne la parole à l'Abbé Jean-Marie Cettou (JMC), curé modérateur, afin qu'il ouvre cette AG dans la prière.

PREMIÈRE PARTIE INFORMATIVE

PAROLE DE L'ABBÉ JEAN-MARIE CETTOU (JMC) – curé modérateur

L'Abbé Jean-Marie Cettou ouvre cette assemblée en déclarant qu'il se sent davantage à l'aise avec une tronçonneuse au pied d'un arbre que devant une assemblée telle celle réunie ce soir. Pourtant, il rend grâce à Dieu et à chacun des membres de la paroisse pour cette belle occasion de se retrouver.

Il exprime ensuite sa reconnaissance envers la Vierge Marie, pour ce qu'elle est pour chacun des paroissiens. Il souligne que cette paroisse vit dans une dynamique de communion fraternelle, portée par une grâce surnaturelle. Il rappelle que chacun, dans son engagement, contribue à la vie du Seigneur et de cette paroisse.

L'Abbé Cettou adresse un grand merci aux deux conseils : le conseil pastoral et le conseil de paroisse. Il remercie également les présidents, les employés qui œuvrent à la sacristie, au secrétariat, au ménage, à la cuisine, à l'orgue, il remercie également ses confrères, les catéchistes et les responsables de groupes. Chacun, dans son rôle, participe activement à la vie de la paroisse.

Il évoque ensuite le chantier de la Basilique, un projet qui accapare une grande partie du temps et de l'énergie. Bien que la tâche soit complexe, il souligne que la communauté avance ensemble, unie et déterminée. La Basilique est un lieu providentiel qui mérite de resplendir pour le bien de tous.

L'Abbé Cettou parle de la vie de la paroisse, qui se vit avant tout dans la communion. Il rappelle que la rencontre avec Jésus vivant est au cœur de cette vie paroissiale. Tous, frères et sœurs dans le Christ, sont appelés à vivre cette communion, dans l'unité du Saint-Esprit.

PRIÈRE

Salut Marie

St Germain de Constantinople, Patriarche – Evêque, V^e Siècle

Seigneur Dieu tout-puissant,

Nous te rendons grâce pour ce moment de partage et de communion. Merci pour la présence de chacun ce soir, pour la foi et la force qui unissent cette paroisse. Que ta lumière éclaire nos cœurs et nos actions, et que nous avançons tous ensemble, portés par ta grâce.

Nous te confions la Basilique, ce lieu sacré, qui mérite de resplendir dans ta gloire. Donne-nous la sagesse et la persévérance nécessaires pour mener à bien ce chantier, afin que ce lieu soit un véritable centre de prière, d'accueil et de lumière pour tous.

Sainte Vierge Marie, nous te demandons que tu veilles sur cette paroisse et que tu guides chacun de nous sur ton chemin. Accorde la paix et l'unité à tous les membres de cette communauté.

Que le Saint-Esprit demeure parmi nous, nous fortifiant dans l'unité, la fraternité et la joie de vivre ensemble dans ta communion divine.

Amen.

CHANT

SK remercie JMC pour ses prières et présente l'ordre du jour de l'AG qui comportera une partie informative suivie de la partie statutaire.

L'AG a été convoquée, conformément aux statuts et dans les délais prescrits, par plusieurs annonces dans la *Feuille dominicale* et à l'ambon, par invitation affichée sur le panneau de la sortie nord de l'église.

Des propositions ont été formulées de la part de Mme Sylvie Houssard, une fidèle de Prilly, qui fréquente la Basilique. Ces propositions étant d'ordre pastoral, et ne relevant pas de points qui sont discutés habituellement en AG, elles ont donc été transmises au Conseil pastoral qui les examinera avec attention.

Aucune autre proposition individuelle n'a été présentée dans les délais impartis, SK déclare donc l'AG 2023 de l'Association paroissiale catholique de Notre-Dame à Lausanne ouverte.

SK donne la parole à Christophe Amsler pour qu'il présente l'avancement des travaux de la Basilique qui devront être terminés pour l'inauguration fixée au week-end du **samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025**. Le Père Evêque célébrera le dimanche 7 septembre 2025 une messe pontificale d'action de grâce et, de manière anticipée, la Nativité de la Vierge Marie.

POINT DE SITUATION SUR LE CHANTIER : AVANCEMENT ET MOBILIER LITURGIQUE– Christophe Amsler, architecte mandataire (ChA)

ChA exprime sa gratitude envers les membres de l'Assemblée pour leur invitation et leur patience pendant le chantier en cours.

Il y a un peu plus d'un an, au printemps 2023, un don généreux a permis de concrétiser le projet de restauration de la Basilique. Ce soutien a permis de rassembler près de 90% des fonds nécessaires, rendant possible la réalisation complète du projet.

Initialement, 4 étapes de travaux avaient été définies : 1) abside – 2) ½ nef occidentale– 3) ½ nef orientale– 4) massif ouest (narthex).

Pour optimiser les ressources, les étapes restantes ont été fusionnées, réduisant ainsi le nombre de phases de quatre à trois : la partie orientale de la basilique et l'entrée seront restaurées simultanément.

Les préparatifs de ce nouveau départ de chantier ont pris du temps ; nécessitant de nouveaux appels d'offres et une redéfinition du projet pour trouver des pistes d'économies. Deux principaux axes d'économies ont été trouvés :

1. Le clocher ne sera pas isolé et servira d'espace de stockage uniquement. Les travaux d'isolation pourront être effectués ultérieurement. Cette modification permet d'économiser la moitié de la somme manquante.
2. Le second axe d'économie est prévu sur le parvis : celui-ci sera renforcé, assaini, ré étanchéifié et arboré mais le renouvellement des surfaces ne sera pas réalisé. Un arbre va être planté dans ce qui sera le plus grand pot de la ville de Lausanne puisqu'il occupera une partie des locaux situés sous le parvis, au Valentin 1.

Une palissade de bois coupe actuellement la moitié de l'église, permettant de célébrer les messes dans la partie restaurée pendant que les travaux se poursuivent pour les étapes 3 et 4. Les échafaudages sont en place et les démolitions ont eu lieu, incluant la construction de la cage pour l'ascenseur prévu.

Lors de la phase de démolition, les restaurateurs ont fait une découverte intéressante : des décors peints ont été trouvés sur l'orgue. Alors que l'apparence actuelle de l'orgue est brun foncé, un décor coloré et contrasté se cache en dessous. Cette découverte révèle une polychromie typique du Groupe de Saint-Luc plus large que dans l'ensemble de la basilique, avec des éléments turquoise particulièrement remarquables.

L'entrée dans la nef de la basilique sera composée de trois grilles : deux grilles latérales seront refaites dans un style inspiré du modèle d'origine de la grille centrale datant des années 1930 qui sera restaurée. Le sens d'ouverture de cette grille devra être modifié afin de pouvoir répondre aux normes anti-feu actuelles et s'ouvrir vers l'extérieur. L'entrée quotidienne restera la même qu'auparavant, avec les grilles ouvertes pour les célébrations exceptionnelles.

Christophe Amsler décrit la future disposition du narthex :

Un petit dispositif d'accueil sera installé à l'entrée, avec une vitrine permettant d'y faire figurer l'histoire du bâtiment et des zones d'affichages. Deux complexes latéraux seront aménagés :

- Au nord, un bloc sanitaire, un confessionnal (symétrique à celui du sud), et une petite pièce pour les rencontres.
- Au sud, un confessionnal symétrique, des rangements pour les sacristains sur deux niveaux, et un lavabo pour l'entretien des fleurs notamment.

L'étude du mobilier liturgique est actuellement en cours. La Commission d'Art Sacré est régulièrement informée de l'avancement de la réflexion. Le mobilier liturgique est composé de deux catégories : le mobilier fixe : les fonds baptismaux, l'autel, l'ambon et le tabernacle et le mobilier mobile : lutrin, sièges, podium pour chef de chœur.

La commission maître d'ouvrage a souhaité créer un mobilier liturgique sobre réservant l'apport iconographique à la fresque mariale de Gino Severini déjà bien présent. L'accent sera donc mis sur les matériaux plus que sur des sculptures ou des décors figuratifs supplémentaires.

La réutilisation *des spolia* (éléments des anciens autels) conservées dans le sous-sol du Liceo Pareto depuis l'intervention des années 1970) permettra d'assurer la continuité entre les différentes époques de l'histoire du bâtiment et de ses restaurations.

Le choix initial de bancs plutôt que de chaises s'est maintenu pour plusieurs raisons : ils restent toujours alignés, favorisent un esprit communautaire, sont silencieux, permettent d'accueillir un plus grand nombre de personnes et offrent une meilleure sécurité en cas d'incendie. Les bancs sont actuellement en cours d'étude. Des prototypes ont été installés dans la basilique pour être testés. Les paroissiens sont invités à faire part de leurs remarques sur le cahier à disposition. Les prototypes resteront en place pendant environ un mois.

Le dernier volet de la restauration concerne la salle Notre-Dame, visant à agrandir la sacristie des prêtres. L'ancien bloc sanitaire a été démoli pour faire place à une nouvelle sacristie reliée à l'ancienne par un escalier, tandis que le bloc sanitaire futur sera transféré à l'emplacement des anciennes toilettes de la salle Abbé Pierre. Cela permettra un second accès à la salle, renforçant la sécurité incendie avec une réhabilitation de l'entrée depuis la rue Pré-du-Marché.

Entre mars et mai 2025, la basilique sera entièrement fermée afin de permettre au facteur d'orgues d'harmoniser l'instrument en silence. Elle sera ouverte à certains horaires (matin, midi et soir) pour les célébrations lorsque le facteur d'orgues ne travaillera pas.

L'inauguration est prévue pour les 6 et 7 septembre 2025.

Demandes des paroissiens :

- *Est-ce possible de prendre en compte dans le mobilier liturgique les besoins des animateurs ?*

Le mobilier dans sa globalité est en cours d'étude, la commission veille à la qualité acoustique de la parole que ce soit avec des appareils fixes ou mobiles. ChA admet que les dispositifs mobiles actuels peuvent être améliorés.

- *Une solution technique va-t-elle être mise en place à l'extérieur pour les célébrations à ciel ouvert ?*

Malheureusement, une installation fixe à l'extérieur est difficile à mettre en place car de nombreuses autorisations sont requises. Mais la commission a opté pour l'installation d'un bornier afin de pouvoir y brancher des enceintes ponctuellement.

- *Où seront positionnés les chanteurs des chorales une fois la restauration terminée ?*

Les chanteurs seront dans la première travée du bas-côté nord, devant l'entrée du futur oratoire. Un petit podium mobile pour le chef de chœur sera créé à la jonction entre les chanteurs et le cœur de l'église.

- *Y aura-t-il un espace suffisant dans le narthex pour pouvoir y faire passer des cercueils ?*

L'espace est vraiment très grand et les cercueils pourront facilement être manipulés dans le narthex.

Silvia Kimmeier exprime sa reconnaissance envers Christophe Amsler pour sa pertinence, son écoute attentive et les solutions qu'il apporte aux besoins qui se présentent. Sa présence est un grand privilège pour l'ensemble du projet.

Et puisque le but des activités du conseil de paroisse est de « procurer les moyens nécessaires à la pastorale tant paroissiale qu'inter paroissiale », SK passe la parole à Jean-Daniel Richard, président du Conseil pastoral.

ACTIVITÉS DU CONSEIL PASTORAL (CPAST) – Jean-Daniel Richard (JDR), Président du Cpast

Depuis la dernière AG du 06.06.2023 le conseil pastoral s'est réuni à dix reprises pour s'occuper de la vie pastorale de la paroisse.

Événements marquants de l'année écoulée :

La maladie soudaine de l'abbé François Dupraz, ancien curé modérateur de la paroisse, a nécessité des réunions fréquentes entre Silvia Kimmeier, présidente du Conseil de Paroisse, et l'abbé Wolfgang Birrer. Ces réunions avaient pour but d'assurer un intérim efficace jusqu'à l'arrivée d'un nouveau curé. Jean-Daniel Richard remercie chaleureusement Silvia Kimmeier et l'abbé Wolfgang Birrer pour leur esprit de communion durant cette période difficile.

Cette année écoulée a également été marquée par le départ de l'abbé Jean-Pascal Vacher, désormais affecté à l'UP l'Orient où il dessert la paroisse Saint-Maurice à Pully, ainsi que par celui de sœur Nina-Colette, qui a quitté la communauté des sœurs de Saint-Maurice pour retourner à Madagascar.

2023 c'est aussi l'arrivée de l'abbé Jean-Marie Cettou, apportant non seulement un changement de personne mais aussi son parcours personnel, son charisme et son bagage spirituel. L'abbé Jean-Marie s'est immédiatement engagé dans la vie paroissiale, initiant avec le Conseil Pastoral un nouveau chemin vers une vie paroissiale renouvelée.

Renouveau de la paroisse après le Covid et nominations :

Après la fin du Covid, la vitalité de la paroisse s'est renouvelée, avec une augmentation de la participation aux célébrations et des personnes engagées dans divers groupes paroissiaux. La paroisse compte actuellement 33 groupes actifs dans différents aspects de la vie communautaire, enrichissant la Basilique par leur témoignage de foi et de service.

Monsieur l'abbé Wolfgang Birrer a été nommé doyen des décanats Saint-Maire, Saint-Maurice et Sainte-Claire (Grand-Lausanne) à compter du 1er septembre 2023.

Nouvel assistant pastoral Rico Naharisoa : Depuis février 2024 Rico Naharisoa a été nommé par notre évêque assistant pastoral au niveau de l'UP. Il participe aussi aux réunions du conseil pastoral.

Préoccupations :

Le ministère de remplacement demeure un souci important, notamment en raison de l'impossibilité de faire venir des prêtres hors de l'Espace Schengen. Cette contrainte complique la planification pour l'équipe de prêtres, nécessitant un fort esprit de communion pour éviter les répercussions sur la vie sacramentelle.

Réflexions et initiatives positives :

Le Conseil Pastoral a mené une réflexion approfondie sur l'offre des célébrations à Notre-Dame. Cette réflexion a abouti à l'ajout de plusieurs messes : une messe le mercredi des Cendres à 20h00, les messes *Rorate* durant l'Avent et le Carême, une messe le vendredi à 6h30.

JdR informe l'assemblée que le conseil pastoral a poursuivi sa réflexion en lien avec le Synode sur la synodalité : Importance de vivre un esprit d'écoute et de communion, avec adoption de la méthode de discernement "Conversation dans l'Esprit".

Depuis plusieurs années, les vendredis de Carême, la paroisse propose aux différents groupes engagés de prendre en charge les Chemins de Croix. JdR remercie ces groupes pour leur investissement et est enchanté de la participation des fidèles.

Le conseil a également pensé qu'il serait bénéfique, à l'image du pèlerinage vécu à Mariastein en avril, d'amplifier ces temps de démarche communautaire. L'essentiel est de se mettre en route ensemble, renforçant ainsi les liens entre les membres de la communauté. JdR présente à l'assemblée quelques photos du pèlerinage à Mariastein et informe que des livrets et des photos sont disponibles, renseignements lors de l'apéritif.

Les conseils de la paroisse ont été contactés par les responsables du département de la Jeunesse et par ceux du département de la Solidarité de la FEDEC. Ils proposent une amplification des dimensions jeunesse et solidarité à Notre-Dame. Première concrétisation : il y aura dès que possible un retour dès que possible de la messe des jeunes à Notre-Dame.

Les activités de la paroisse :

Un nouveau parcours « Alpha » débutera après l'été. Ces parcours Alphalife, répartis sur dix à douze semaines, offrent des soirées-rencontres pour explorer la foi chrétienne. Bien que la paroisse ne soit pas l'organisatrice, ce sont des personnes ayant déjà vécu ce parcours qui s'investissent pour transmettre à d'autres ce qu'elles ont reçu. Le Conseil pastoral a également été contacté par la Pastorale de la Famille, qui propose pour 2025 un parcours « Paarlifé » pour les couples.

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens a été célébrée le jeudi 25 janvier à 18h30 à l'église Méthodiste. Cette célébration a réuni une soixantaine de personnes, marquant un moment de communion et de prière partagée.

Le dimanche de l'Apostolat des Laïcs est une chance pour les laïcs de témoigner lors de cette journée spéciale. Les paroissiens qui fréquentent l'église sont des personnes qui ont posé des choix de foi et qui ont souvent beaucoup de choses à transmettre. Le conseil a également pensé que les célébrations de ce dimanche étaient l'occasion d'une bénédiction et d'un envoi pour les laïcs engagés au service de la communauté.

Une semaine pour prier : Cette semaine de prière accompagnée du dimanche 24 au samedi 30 septembre 2023 a réuni une dizaine de personnes.

Le groupe « Évangile à la maison » continue ses rencontres bimensuelles du lundi à 19h15 à la salle Mère Teresa. Cette année est consacrée à lecture-méditation du nouveau livret qui a pour thème : « Joseph et ses frères ».

Durant le temps de l'Avent et celui du Carême un groupe de Jeûne et Prière se met en chemin ensemble pour découvrir comment progresser pas à pas en accueillant les difficultés de chacun, pour louer Dieu et remettre à sa grâce, l'inquiétude du monde et de nos communautés.

La paroisse Notre-Dame et le groupe d'Entraide ont invité les personnes âgées et isolées au « Café de Noël » pour partager un moment festif pendant le temps de l'Avent. Sœur Silke responsable du service d'entraide s'occupe aussi du café communautaire du jeudi matin après la messe de 9h00.

Jean-Daniel Richard conclut en exprimant sa gratitude envers tous les membres de la paroisse pour leur engagement continu et leur esprit de service.

Carmen Monjaras (CM) présente les **activités de la catéchèse**.

216 enfants et jeunes sont accompagnés pour l'ensemble de l'UP dont 94 à la paroisse Notre-Dame. 33 catéchistes bénévoles s'engagent pour l'UP, 2 prêtres en sont responsables, l'Abbé Wolfgang et l'Abbé Giuseppe. Carmen Monjaras les remercie chaleureusement.

La catéchèse ce n'est pas moins de 21 groupes par paroisse et en UP. Les groupes UP sont répartis comme suit :

- Eveil à la foi, œcuménique St André
- BEAS, à Notre-Dame
- Ados, première Communion à Notre-Dame
- Confirmands, à Notre-Dame et à St-Amédée
- Catéchumènes adultes, à St Esprit et à St André

4 rassemblements de Temps Forts ont eu lieu :

- Novembre : témoignage de la mère du Bienheureux Carlo Acutis
- Décembre : « Notre Mère de Guadalupe », à Notre-Dame
- Février : « Cinéma » 3 films, pop-corn et crêpes, à St-André
- 16 juin : Fête de clôture de la Catéchèse avec le clown Gabidou « Saint Bernard et la montagne », à Cugy

Plusieurs célébrations se sont déroulées à la paroisse Notre-Dame :

- Messe d'entrée et envoi des catéchistes
- Messes des Familles
- Noël
- Epiphanie
- Rameaux
- Jeudi Saint : Sainte Cène
- Etc.

23 enfants et jeunes forment le groupe des servants de messe. Merci à eux pour leur assiduité et leur fidélité qui permettent d'assurer le service pour 4 messes par week-end. Des temps de formation et de détente ont été prévus pour eux tout au long de l'année.

SK remercie JDR et CM pour leurs interventions et en profite également pour remercier tout le Conseil Pastoral, les coordinatrices de la catéchèse, les chantres, les chœurs, les lecteurs, les animateurs des groupes de prière ainsi que toutes les personnes qui font vivre la Basilique en s'engageant bénévolement pour faire du sanctuaire, même réduit de moitié depuis plusieurs années, une église vivante et rayonnante au cœur de la ville, suscitant généreusement de nouveaux engagements.

DEUXIÈME PARTIE STATUTAIRE

A l'exemple des dernières AG, SK propose une motion de modification temporaire des statuts 2012 en demandant aux paroissiens territoriaux de se prononcer sur l'ouverture du vote à l'ensemble des personnes présentes, à l'exclusion des invités et intervenants. Cette manière de faire se pratique dans l'Unité pastorale depuis huit ans et dans la paroisse depuis six ans.

Pour ce faire, Sr Silke est nommée scrutateur pour les votes de cette AG.

La motion est approuvée à l'unanimité.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à la majorité des voix exprimées ; sa rédactrice, Flora Campesato, est remerciée.

2. Rapport annuel 2023 du CP et projets 2024 – Silvia Kimmeier, présidente

MISSION DU CP ET FONCTIONNEMENT

L'art. 3 des statuts stipule que « l'Association paroissiale – et donc le CP que celle-ci a élu – a pour but de procurer les moyens nécessaires à la pastorale tant paroissiale qu'interparoissiale ».

Beaucoup de choses sont comprises dans les termes « procurer les moyens nécessaires à la pastorale » notamment :

- représenter la paroisse auprès des autorités civile,
- gérer le parc immobilier et les biens de la paroisse,
- diriger ses affaires séculières au service de la mission,
- prendre soin de son héritage patrimonial pour le transmettre aux générations futures,
- assurer à long terme la pérennité de la paroisse,
- etc.

C'est que le Conseil de paroisse s'applique à faire avec une vision à court, moyen et long terme, en ayant toujours l'unique souci du bien et de l'avenir de la paroisse.

L'Abbé Jean-Marie Cettou, siège dans les deux conseils depuis septembre 2023 et assure le lien entre les activités, les projets et les réflexions des deux conseils. Il représente le Conseil pastoral dans le CP et inversement le CP dans le C.Past.

Le Conseil de paroisse est aujourd'hui constitué de sept membres élus, tous bénévoles à part l'Abbé Cettou, et d'une invitée permanente dont l'élection sera proposée ultérieurement.

En 2023 il s'est réuni pour 13 séances mensuelles et quelques séances extraordinaires en fonction des besoins ou des projets en cours. En outre, les membres du CP ont eu chacun, en fonction de leurs responsabilités respectives de multiples séances avec les différents partenaires, mandataires ou membres du personnel.

OBJECTIFS 2023

En 2023 le Conseil de paroisse avait gardé les 3 grands axes d'action définis en 2022 :

- 1er axe : Mise à niveau du parc immobilier
- 2ème axe : Relève et renforcement du CP
- 3ème axe : Organisation de la paroisse

1) Mise à niveau du parc immobilier

- **Bilan de santé global et entretien du parc immobilier :**
 - Aménagement à long terme en cours
 - Entretien : rénovation de l'appartement au 3^{ème} étage du Valentin 9 réalisée¹, intervention sur l'étanchéité des balcons du Valentin 15² et interventions dans un studio et la salle à manger de la cure.
- **Ilot du Valentin :**
 - Suivi du projet Sainte-Claire : déposé auprès de l'Office des Permis de construire, corrigé pour répondre à des exigences légales, prêt mais mis en attente
 - Cour : aménagement, utilisation, aspects juridiques : une expertise a été faite concernant les restrictions d'utilisation (concernant notamment la portance de la dalle) par Ingénie SA ; la directive d'utilisation est encore à rédiger
 - Réorganisation des cédulas : les contrats d'hypothèques ont été adaptés en conséquence
 - Valentin 5 Bis : situation à éclaircir, le bâtiment derrière Liceo Pareto a été construit sur une parcelle vendue dans les années 1950 au parking, un droit de superficie distinct et permanent est en cours de constitution chez le notaire.
- **Projet Basilique :**
 - Suivi du chantier demi-nef orientale et narthex : fermeture momentanée en début d'année et report des activités liturgiques dans la salle ND
 - Mise en passe reportée à 2025, après la fin des travaux
 - Concept pour un mobilier liturgique en cours
 - Concept pour l'inauguration de la Basilique restaurée : en cours. Nomination d'un chef de projet faite.
 - Campagne de recherche de fonds : Une grande partie des moyens nécessaires à la restauration intérieure ont pu être assurés l'année dernière, il reste encore quelques éléments importants à financer pour mener à terme le projet.
 - L'orgue (financée à 70%).³
 - la remise en état du patrimoine (textile, argenterie)⁴
 - la composition et l'exécution de la messe commandée pour l'occasion⁵
 - l'édition d'un Guide des Monuments historiques SHAS⁶

Il manque donc encore 360'000 francs au total pour atteindre l'objectif.

- Salle Olcah : Les rideaux seront changés en 2024.

2) Relève et renforcement du CP

Une candidate dont l'élection sera proposée dans cette AG a été trouvée.

3) Organisation de la paroisse

- Document de présentation des archives de la paroisse à réaliser ultérieurement
- Mise à jour de l'Inventaire des biens de la paroisse à faire
- Nettoyage et entretien de la Bibliothèque de la baronne pas encore commencé
- Encadrement des bénévoles à poursuivre avec C.Pastoral
- Concept de sécurité en cours
- Repourvue du poste de concierge dès le 01.02.2024

¹ budget CHF 85'000.-

² budget CHF 12'000.-

³ budget CHF 885'000.-

⁴ budget CHF 75'000.-

⁵ budget CHF 10'000.- + 10'000.- + 5'000.-5'000.- réserve

⁶ budget CHF 38'000.-

Comme l'a mentionné JDR au début de son intervention, l'année 2023 a été marquée par la maladie et l'absence de notre curé l'abbé François.

Pendant cette période de vacances, SK, l'abbé Wolfgang Birrer, et JDR se sont réunis toutes les semaines pour prendre les décisions relatives à la conduite de la paroisse. Ils ont veillé à informer régulièrement les paroissiens de l'évolution de la situation de l'abbé François.

SK souligne que pendant toute cette période la paroisse est restée soudée.

Aujourd'hui grâce à Dieu l'Abbé François Dupraz est toujours là et a repris un petit 20 % de ministère dans la région de Montreux. Fragile mais en paix.

L'année a été marquée aussi par l'absence maladie prolongée du concierge, Dalio Kanasava ; la sous-traitance de ses activités à une entreprise externe n'a pas été concluante ; une grande charge a été reportée sur le secrétariat administratif et le Conseil de paroisse.

Et fin août la paroisse a eu la joie d'accueillir son nouveau curé, l'abbé Jean-Marie Cettou qui recevait comme cadeau pour ses 60 ans la charge du plus grand sanctuaire du canton et sa paroisse.

Pour ce qui concerne le personnel, 5 séances ont été tenues avec l'ensemble du personnel et une sortie en bateau a été organisée, en présence des prêtres et du CP.

Chaque collaborateur a bénéficié d'un entretien d'appréciation pendant l'été 2023 et la majorité a été remplacé pendant ses vacances par un auxiliaire.

Les salaires ont été indexés de 1,5 %.

L'engagement à un taux plus élevé de M. Roberto Potalivo, agent de sécurité, après une période de test a permis de réduire fortement les incivilités comme mentionné lors de la dernière AG.

En automne 2023 ont commencé des pourparlers pour accueillir, dans l'îlot du Valentin le bureau romand de l'AED, une œuvre internationale de bienfaisance catholique de droit pontifical qui souhaitait s'installer à Lausanne son antenne romande. Les choses se sont concrétisées au 15 mai, l'AED occupant dorénavant le bureau de Val 9 qui donne sur la cour. Cette présence est destinée à créer des synergies avec la demande du Vicariat d'amplifier la dimension Jeunesse et solidarités à ND.

Outre les départs touchant la pastorale dont a parlé JDR tout à l'heure, plusieurs départs ont marqué cette année 2023 : l'abbé François, qui nous a quitté après 17 ans passés à ND et l'abbé Jean-Pascal Vacher, qui a rejoint l'UP d'Orient, le concierge M. Dalio Kanasava, après 9 ans de collaboration ainsi que Sr Raphaëlle, qui assurait un poste d'auxiliaire à 20 % au secrétariat pastoral qui est retournée en avril à la Pelouse. Angelina di Biase a accepté d'augmenter son taux de travail de 20% afin de pallier à ce départ.

SK remercie tous les paroissiens pour la cohésion dont ils ont fait preuve pendant l'absence de l'abbé François, les employés de la paroisse pour leur engagement jour après jour ainsi que les prêtres, par qui nous recevons la grâce des sacrements. SK les remercie pour leur présence, leur disponibilité et leur exemple dans la foi. SK remercie l'Abbé JMC pour ses innovations qui mettent en mouvement.

En tant que présidente du CP, SK adresse aussi sa reconnaissance aux membres du Conseil de paroisse qui assument, de grandes charges pour le bien et l'avenir de la paroisse en prenant généreusement sur le peu de temps libre qui leur reste après leur charge familiale et professionnelle

Elle invite les membres de l'AG à être particulièrement reconnaissants à leur épouse et à leur famille qui consentent à cet engagement, sans leur soutien ce ne serait tout simplement pas possible.

PROJETS 2024

Les 3 mêmes axes d'action sont reportés en 2024 à savoir :

1) Mise à niveau du parc immobilier

- **Bilan de santé** et entretien du parc immobilier, aménagement à long terme, priorités à définir en fonction des budgets annuels
- **Projet îlot du Valentin :**
 - Suivi du projet Sainte-Claire
 - Cour : règlement d'utilisation à rédiger, droits de superficie et foncier, accès pompier à finaliser avec le parking INOVIL
- **Projet Basilique :**
 - Suivi du chantier 1/2 nef orientale, narthex, escalier
 - Création d'une nouvelle sacristie pour les prêtres et impacts sur la salle Notre-Dame et la salle Abbé Pierre
 - Mise en passe des bâtiments de la paroisse
 - Finalisation du mobilier liturgique et fabrication
 - Concept d'inauguration de la Basilique : début de la mise en œuvre
 - Édition d'un guide d'art et d'histoire de la Suisse consacré à la Basilique édité par la SHAS⁷
 - Recherche des fonds manquants (orgue, textiles, messe, SHAS)
- **Salles paroissiales :**
 - Rideaux salle Olcah et Mère Teresa
 - Aménagement salle Demierre

2) Relève et renforcement du CP

- Historien / archiviste : un profil est proposé au vote de cette AG
- Chef de projet

SK informe l'assemblée qu'il manque toujours des forces au CP, comme déjà évoqué lors de l'AG 2023. Elle confie cette recherche aux prières des membres présents et demande à chacun d'en parler autour de soi.

3) Gestion de la paroisse

- Archivage : doc de présentation des archives et procédure de contrôle annuel
- Mise à jour Inventaire des biens de la paroisse
- Encadrement des bénévoles : concept en établir avec le CPastoral
- Concept de sécurité à finaliser

SK prononce quelques mots au sujet de l'inauguration de la Basilique restaurée. Elle exprime sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation des travaux de restauration de la Basilique, en particulier les donateurs privés, institutionnels et étatiques.

L'achèvement de ce projet de près de 20 ans (2006-2025) sera un moment important. Ce sera l'occasion de célébrer plusieurs étapes de notre histoire, notamment celles de 1835, 1935, 1977 et 2025, tout en mettant en avant la présence active des catholiques en Terre vaudoise, la beauté de la foi catholique, de sa liturgie et l'importance du lien entre l'État et l'Église dans le Canton de Vaud. Conformément à l'article 169 de la Constitution vaudoise, qui souligne la dimension spirituelle de l'être humain et l'importance de la contribution des Églises à la société, le Canton et la Ville ont soutenu la

⁷ Société d'histoire de l'art en Suisse
PV AG 05.06.2024

restauration à hauteur de plus de deux millions de francs, montants pour lesquels nous leur sommes profondément reconnaissants.

L'événement sera aussi l'occasion d'unir les catholiques vaudois dans une grande célébration dédiée à Marie, Notre-Dame, Souveraine de Lausanne et patronne du diocèse, et d'inviter d'autres à se joindre à nous.

La célébration se déroulera sur deux jours :

- L'après-midi du samedi 6 septembre 2025 sera consacré à une partie officielle destinée aux autorités civiles et aux donateurs, avec des intermèdes de musique sacrée, suivie ou précédée de visites guidées sur la dernière phase de la rénovation. Un apéritif festif sera également offert aux participants.
- Le dimanche 7 septembre 2025, une messe pontificale d'action de grâce sera célébrée, accompagnée de la pose des reliques et de la consécration du nouvel autel par Mgr Morerod, de la bénédiction du mobilier liturgique. La de la Nativité de la Vierge Marie sera fêtée de manière anticipée. L'accompagnement musical sera assuré par le CBL et un orchestre semi-professionnel de 21 musiciens, qui interpréteront la messe spécialement composée pour l'occasion par Maixent Pilloud.

L'inauguration sera précédée et suivie de diverses actions, telles que des neuvaines, des conférences, des concerts, une exposition sur l'histoire de la Basilique et de ses différentes rénovations, ainsi que le vernissage du guide des monuments historiques SHAS.

Cet événement représentera un moment fort pour l'équipe pastorale, le conseil pastoral, le conseil de paroisse, ainsi que pour tous les paroissiens désireux de contribuer à l'organisation de ces festivités.

Liselotte Sovec a accepté la responsabilité de chef de projet de cet événement. Fille de la paroisse, elle en connaît bien l'histoire et a occupé des postes importants au sein du conseil pastoral et du conseil de paroisse. Le CP lui exprime toute sa gratitude pour avoir accepté cette mission.

Un programme détaillé sera communiqué dans les mois à venir, et une équipe de bénévoles sera nécessaire pour garantir le bon déroulement des événements, notamment pour l'accueil des invités, les visites, les apéritifs, la distribution des carnets de messe, etc. Ceux qui souhaitent s'engager dès ce soir peuvent se manifester lors de l'apéritif.

3. Présentation et adoption des comptes 2023 et du budget 2024 ; rapport des vérificateurs des comptes – Christian Mah, trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT 2023 – PRODUITS PAROISSE

M. Mah se réfère aux états financiers au 31.12.2023 qui était à disposition des paroissiens et apporte les commentaires suivants :

Subsides et participations : CHF 234'3063.85 au total par rapport à un budget de CHF 223'400.00. La Fedec-Vd, avait annoncé une baisse du subside en 2023 déjà mais celle-ci a été reportée pour 2024 ; on rappelle ici que s'agissant de la participation au salaire du personnel de cure le subside est versé en fonction du nombre de prêtres dans la paroisse et pour ce qui est de la part au salaire secrétariat en fonction du nombre de catholiques dans la paroisse selon le fichier AVEC. C'est principalement à la suite de la baisse du nombre de catholiques que le subside diminue, avec effet en 2024. Le montant reçu de la Fedec-Vd est de CHF 34'619.00 en 2023 et sera de CHF 28'100.00 comme porté au budget 2024.

Le subside de la Commune de Lausanne de CHF 166'994.85 en 2023 est en réalité des

remboursements de frais effectifs liés au lieu de culte. La part des salaires du sacristain et de l'organiste pris en compte est stable dans le temps ainsi que les frais liés aux hosties, vin de messe et cierge pascal. Ce sont les charges d'entretien, de chauffage et d'assurance qui ont été moindres. Montant au budget 2024 : CHF 165'900.00.

En ce qui concerne la participation des prêtres, diacres et divers, notamment au loyer et aux services du personnel de cure, celle-ci a diminué par rapport à l'exercice 2022 mais moins que ce qui était prévu quant au nombre de prêtres lors de l'établissement du budget 2023. Le budget 2024 a été adapté à CHF 29'000.00.

Produits des activités pastorales : Le total des produits des activités pastorales est de CHF 177'392.59, supérieur tant au budget qu'aux chiffres de 2022 et ce pour tous les postes : quêtes, deniers du culte, tronc des cierges et tronc des fleurs. Prévus avec prudence CHF 161'500.00 pour 2024.

Les dons reçus en 2023 sont de CHF 5'664.75, proche du budget. Poste imprévisible qui est porté prudemment à CHF 2'500.00 pour 2024.

Les locations de diverses salles et autres ont produit CHF 17'210.00 en 2023, conforme au budget ; celui-ci est reporté à CHF 16'000.00 pour 2024.

Les produits divers sont relatifs à la redistribution de la taxe Co2 pour CHF 334.40 en 2023 ; sans commentaire. CHF 295.00 au budget 2024.

Sous la rubrique des **produits exceptionnels**, il a été enregistré un legs de CHF 9'325.73 et notamment l'extourne de diverses taxes d'assainissement datant de dix ans pour CHF 12'000.85.

Total des produits de la paroisse CHF 455'992.17, supérieurs tant au budget qu'aux comptes 2022. Pour ce qui est de 2024, le total des produits est porté à CHF 403'295.00.

COMPTE DE RÉSULTAT 2023 – CHARGES PAROISSE

Frais de culte : CHF 39'040.20, montant proche de celui de 2022 mais inférieur au budget ; celui-ci est porté à CHF 45'900 pour 2024. Du fait que la Commune ne rembourse dorénavant qu'une partie des hosties et du vin de messe, ce poste diminue et c'est le poste frais de culte et ornements à charge de la paroisse qui augmente. Les animations de célébrations sont en fonction de leur nombre, difficilement prévisible. En outre, chaque année, les achats de lumignons sont supérieurs à CHF 20'000.00.

Charges de la Pastorale : total CHF 112'147.25 contre CHF 100'877.53 en 2022 et 89'500.00 prévus au budget. On relèvera que les frais de la pastorale ont augmenté (subside Srs St Maurice). Les subsides aux divers groupements en comptent un nouveau pour la Librairie Le Valentin en 2023 pour CHF 15'980.00 et qui sera augmenté en 2024. De même que pour la Fondation d'Olcah, un montant de CHF 24'000.00 est budgété dès 2024.

Les frais des séances et assemblées sont supérieurs tant aux comptes 2022 qu'au budget, faisant suite principalement aux diverses réunions paroissiales et cadeaux offerts lors du départ de l'Abbé Dupraz et de l'arrivée de l'Abbé Cettou. En 2024, ces frais ne sont pas prévus et le montant de CHF 16'000.00 figure au budget.

Les quêtes obligatoires versées à l'Evêché sont stables à CHF 33'481.60 en 2023 et celles affectées par la paroisse ont diminué de CHF 11'034.21 à CHF 3'287.83 en 2023. Total reversé en 2023 : CHF 36'769.43.

Pour 2024, tous les postes revus donnent un total de CHF 127'000.00.

Charges du personnel, CHF 542'225.02 contre CHF 540'600.00. Le budget 2024 tient compte de l'engagement d'un nouveau concierge en remplacement de l'entreprise de nettoyage qui figurera plus loin sous la rubrique charges des locaux. Les charges salariales prise en compte par la Fedec ont été adaptées comme déjà vu dans les produits.

Le budget 2024 tient compte de ces éléments ; la somme globale est de CHF 614'600.00 et englobe toutes les charges du personnel.

Les charges d'administration se montent à CHF 44'111.62 en 2023, inférieures de l'ordre de CHF 10'000.00 et principalement dues au coût moindre du copieur-imprimante et au poste communication qui n'a pas dû être utilisé. Montant ramené à CHF 31'000.00, soit sans achat de matériel prévu en 2024.

Les charges des locaux, CHF 165'864.80 sont quelque peu supérieures tant à 2022 qu'au budget. La principale raison est les factures de l'entreprise de nettoyage en 2023, celle-là même qui sera remplacée par le poste de conciergerie dès février 2024. D'autre part des frais dus à un dégât d'eau à la cure ont été réglés pour près de CHF 9'000.00. Ceux-ci sont en attente d'un éventuel remboursement d'assurance ; enfin des vitrages, un film protecteur et un garde-corps ont été installés dans la salle Olcah, également pour une somme avoisinant CHF 9'000.00.

Pour 2024, le budget de cette rubrique est ramené à CHF 145'500.00

Les charges financières comportent essentiellement les intérêts crédités à l'interne sur les différents Fonds de la paroisse, soit CHF 23'399.30, le solde de CHF 1'885.38 étant les intérêts et frais bancaires des comptes PostFinance et banque.

Pour ce qui est des **charges exceptionnelles**, il s'agit en fait de la restauration d'un pontifical historique pour CHF 3'996.00.

Total des charges de la paroisse : CHF 932'669.57 supérieurs au budget de l'ordre de 3.5%. Au budget 2024, sont prévus CHF 995'500.00.

En résumé, durant cet exercice et par rapport au budget, les produits sont globalement supérieurs de CHF 60'000.00 et les charges aussi supérieures de CHF 32'600.00.

Ainsi, le résultat intermédiaire « Paroisse » est un excédent de charges de CHF 476'677.40 contre CHF 499'970.00 prévu.

Il n'y a pas d'allocation au Fonds de rénovation de la Basilique telle qu'elle avait été prévue.

Pour faire face à l'excédent de charges, il y a lieu de tenir compte du revenu des immeubles locatifs pour CHF 1'062'199.30, comportant un manque prévu dû à des locaux vacants. Le budget 2024 tient compte de cet élément.

Les charges courantes de ces immeubles sont comptabilisées pour CHF 355'161.00 contre CHF 291'370.00 prévus. Il y a lieu ici de préciser qu'une charge extraordinaire de CHF 65'000.00 a été comptabilisée en raison du décompte des frais engagés pour le projet Parking en partenariat avec Inovil et qui ne se réalise pas. Le montant de CHF 65'000.00 est à la charge de la paroisse et selon la convention entre les deux parties un montant de CHF 32'500.00 est simultanément versé par Inovil au Fonds de rénovation de la Basilique.

Les intérêts hypothécaires de ces immeubles de rapport se montent à CHF 116'283.45 en conformité avec le budget ; ils étaient de CHF 101'400.10 en 2022.

Charges des immeubles locatifs prévisibles pour 2024 : CHF 309'880.00

Résultat intermédiaire 2023 de CHF 230'360.90 qui permet d'allouer CHF 200'000.00 au Fonds de rénovation des immeubles locatifs et CHF 30'000.00 au Fonds d'amortissement projet îlot Valentin.

Pour 2024, avec un résultat de CHF 144'500.00 prévu, il sera possible d'effectuer des allocations pour globalement ce montant.

Au final, l'excédent des produits de l'exercice 2023 est de CHF 360.90.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 – ACTIF

Actifs circulants : A la date du 31 décembre, les liquidités se montent à CHF 308'743.81 ; c'est le compte PostFinance qui se solde à cette date avec CHF 200'000.00 de plus.

Les créances relatives aux décomptes trimestriels de la Commune et du compte courant avec la régie immobilière se sont régularisées depuis.

Les actifs de régularisation qui sont les charges payées d'avance et les produits à recevoir au 31 décembre sont aussi réglés.

Immobilisations meubles : elles demeurent inchangées, entièrement amorties à CHF 3.00

Immobilisation immeubles : notons que le poste rénovation cure demeure à CHF 1'937'802.00. Les immeubles locatifs sont toujours portés à leur valeur comptable.

En 2023, les Projets « îlot du Valentin et immeuble Ste-Claire » ont enregistré cette année, comme vu au compte de résultat, un amortissement de CHF 30'000.00 : solde du compte au 31 décembre CHF 276'637.35.

Le Projet « Immeuble Ste-Claire (Valentin 7) » n'a pas enregistré d'écriture.

Le Projet Valentin 2030 a vu quelques premières factures d'étude réglées en 2023.

Total immobilisations immeubles : CHF 9'564'954.43.

Total de l'actif : CHF 10'635'727.51.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 – PASSIF

Fonds étrangers : nous trouvons d'une part les Passifs de régularisation pour une somme de CHF 472'561.30.

D'autre part, les Fonds étrangers à long terme que sont les hypothèques et prêts idoine ont été remboursés en cours d'année pour plus de CHF 278'000.00 en fonction des amortissements contractuels.

Total Fonds étrangers CHF 8'921'804.60.

Les diverses provisions sont inchangées à hauteur de CHF 136'900.00.

Fonds de rénovation Basilique étape III a évolué comme suit :

Solde au 1^{er} janvier : 439'384.71

Versement de la Fondation d'Olcach CHF 1'100'000.00

Versement de la Ville de Lausanne CHF 110'000.00

Versement d'Inovil selon la convention CHF 32'500.00

Soit CHF 1'681'884.71 qui ont été partiellement utilisés pour payer les factures au montant total de CHF 1'000'712.25.

Le solde du Fonds, qui a aussi enregistré des intérêts internes pour CHF 11'205.55, est de CHF 692'378.01 au 31 décembre 2023.

Le Fonds de rénovation des immeubles locatifs enregistre toutes les factures relatives à des travaux pour la mise à niveau de différentes normes ou pour des rénovations dans ces bâtiments.

Solde du compte au 1^{er} janvier 2023 CHF 368'660.58.

Travaux effectués en 2023 et comptabilisés ici pour un total de CHF 20'420.40 :

- Valentin 7 : CHF 5'582.10 pour la suppression de défauts électriques, joint de toiture et peinture.
- Valentin 9 : CHF 1'878.30 pour l'installation d'un système paiement à la buanderie.
- Valentin 15 : CHF 12'960.00 pour l'interphone et l'étanchéité d'un balcon.

Ce poste tient également compte des intérêts internes et de l'allocation 2023 de CHF 200'000.00.

Dès lors, le solde au 31 décembre 2023 est de CHF 555'409.18.

Total de ces deux Fonds de rénovation CHF 1'247'787.19.

Les différents Fonds qui constituent le Capital des Fonds n'ont pas enregistré de mouvements si ce n'est les intérêts. Seul le Fonds des messes fondées augmente d'un versement de CHF 600.00 pour des messes futures et diminue des honoraires de messes durant l'année pour CHF 280.00. Total de la rubrique : CHF 280'692.55.

Nous arrivons au Capital de l'organisation avec un solde au 1^{er} janvier de CHF 48'182.27 auquel vient s'ajouter le résultat positif de l'exercice 2023 de CHF 360.90. Capital de l'organisation au 31 décembre 2023 CHF 48'543.17.

Total du Passif, idem à l'Actif : CHF 10'635'727.51.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

L'Abbé Giuseppe Foletti donne lecture du rapport qui est approuvé à la majorité des voix exprimées.

APPROBATION DES COMPTES 2023 ET DU BUDGET 2024

Les comptes 2023 et le budget 2024 sont approuvés à la majorité des voix exprimées.

4. Décharge aux membres du Conseil de paroisse

Décharge est donnée aux membres du CP à la majorité des voix exprimées.

5. Élections au Conseil de paroisse

RÉÉLECTION DE HERMANN ABELS (HA) – Christian Mah (CM)

« Hermann Abels a rejoint le CP en 2015 et occupe le poste de trésorier. Il arrive aujourd'hui au terme de son troisième mandat. Le CP le remercie chaleureusement d'avoir accepté de se présenter pour un 4^{ème} mandat. Il a notamment été le pilote de la campagne de recherche de fonds pour la restauration de la Basilique, menée avec succès mais non encore terminée. »

HA est réélu au CP par acclamation.

RÉÉLECTION DE CONSTANTIN VON SCHONBORN (CVS) – Antoine Poisbeau (AP)

« Constantin von Schonborn a rejoint le CP en 2018 et est en charge du dicastère de la rénovation de la Basilique. Il arrive aujourd'hui au terme de son deuxième mandat. Le CP le remercie chaleureusement d'avoir accepté de se présenter pour un 3^{ème} mandat. »

CvS est réélu au CP par acclamation.

ÉLECTION DE SARAH BESSON (SB) – Silvia Kimmeier (SK)

SK propose l'élection de la candidate Sarah Besson. SB a une formation d'historienne et d'historienne de l'art, des compétences en archivistique, muséologie et gestion patrimoniale, avec une spécialisation en patrimoine textile. Elle a travaillé pour le Musée historique de Lausanne, et c'est dans ce cadre que SK a fait sa connaissance. SB est actuellement directrice du Pôle muséal du Musée de Moudon tout en étant aussi commissaire scientifique pour le Musée de Valangins et mère de 5 enfants dont un fils à la Garde suisse à Rome.

En 2022, le CP avait confié à SB le mandat de mettre en conformité les archives de la paroisse avec les nouvelles directives du diocèse ; SB en a profité pour les épurer selon des normes professionnelles et en rendre la consultation plus aisée.

La qualité de son travail, son enthousiasme, ses compétences, sa connaissance de l'histoire du catholicisme dans le Canton de Vaud nous a vite convaincu de lui demander de rejoindre le Conseil.

Ce qu'elle a fait en mars 2023, en qualité d'invitée permanente, pour une période de test de 6 mois afin d'évaluer la compatibilité de cet engagement avec sa vie de famille et son activité professionnelle.

Il semble que le test a été concluant puisque Sarah Besson se porte candidate pour une élection au Conseil de paroisse. SK ajoute que Sarah est entreprenante, qu'elle défend avec conviction et clarté ses positions, qu'elle a une foi très profonde vécue en famille à la paroisse Saint-Etienne et que sa présence est très appréciée au Conseil de paroisse et dans les séances relatives à la restauration de la Basilique.

Pour conclure, SK donne la parole à Sarah Besson elle-même, à qui 24 H a dédié hier un bel article autour de ses activités à Moudon. A la question du journaliste : *Que reste-t-il de la punk de ses années folles ?*

Sarah répond :

« Je n'en suis plus, mais tout me reste. Le punk, c'était la force et l'énergie, le refus des conventions. Comme le hip-hop ou le rap, rythme et parole libre. J'ai toujours cette sorte de feu intérieur qui me pousse en avant et m'oblige à accepter les défis. Avoir cinq enfants, être catholique, baigner dans l'histoire et dessiner l'avenir, c'est tout à fait punk! »

SB est élue au CP par acclamation.

6. Élection des vérificateurs de comptes

La comptabilité de la paroisse est confiée à la Fiduciaire Favre & Perreaud SA ; les statuts exigent, néanmoins, la présence de vérificateurs. Chaque année, l'AG élit ou réélit l'organe de contrôle, soit deux vérificateurs et un suppléant.

Les deux vérificateurs en exercice sont Uyên Vy Nguyễn et l'Abbé Giuseppe Foletti ainsi que Sr Silke Reyman en qualité de suppléante qui sont d'accord de continuer leur fonction.

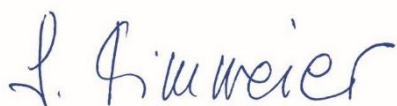
Tous trois sont réélus en bloc à la majorité des voix exprimées.

SK remercie tous les participants de leur présence, de la confiance témoignée aux deux Conseils, de leur patience pour les gênes occasionnées par les chantiers et de l'intérêt qu'ils manifestent à la bonne marche de la paroisse.

SK remercie aussi Flora Campesato qui a préparé les documents, le PPT, a organisé l'apéritif et qui a pris le PV. Elle remercie également Angelina Di Biase qui a édité un joli nouveau cahier des activités paroissiales 2024-25 qui est à disposition des participants. SK remercie également notre concierge, M. Joaquim Silva pour la préparation de la salle.

La séance se termine à 21h40. Un apéritif servi dans la salle Mère Teresa clôture la séance. Les paroissiens sont invités à tester les prototypes de bancs installés dans la Basilique pour l'occasion et à indiquer leurs remarques sur le cahier mis à disposition.

Lausanne, le 5 juin 2024



Signatures :

Silvia Kimmeier, présidente



Marco Martinuz, secrétaire